Le Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques

Vous invite à une conférence-débat

Conséquences de la pollution environnementale sur la santé

Pathologies neurologiques de l'enfant et de l'adulte : impact des perturbateurs endocriniens

Docteur Gilles Damon Neuro-pédiatre
MDPH et association DYS42

Cancers et environnement, état des lieux, pistes de prévention

Docteur Patrick Michaud Vice-président de la
Ligue Nationale contre le Cancer

Entrée libre - pour plus d'information voir le site : cnafal.org

Vendredi 6 Février 2026 – 18h30

Pôle festif - 8 rue du stade - 42350 La Talaudière

Avec le soutien de l'UDAF de la Loire et de la municipalité de la Talaudière

CDAFAL 4 rue Ronsard 42000 Saint-Etienne
cdafal42@orange.fr - 04 77 32 64 95

La santé environnementale se préoccupe de tous les facteurs pouvant affecter la santé humaine. Tous ces facteurs pris dans leur ensemble constituent **l'exposome**. Lequel est susceptible de modifier l'expression du génome d'un individu, comme donc peuvent le provoquer, par exemple, des composés chimiques de l'environnement, par le biais de **l'épigénèse.**

La réalité de l'épigénèse souligne l'opposition artificielle entre génétique et environnement, et confirme l'origine multifactorielle des maladies chroniques dont l'incidence s'accroît au fil des décennies. L'effet des polluants de notre environnement, comme les produits chimiques, pesticides et plastiques agissant comme perturbateurs endocriniens (PE) ou celui de la pollution atmosphérique, longtemps sous-estimés, sont de plus en plus étudiés, comme les modes d'exposition multiples, par l'air, l'eau et l'alimentation.

Nous souhaitons mettre l'accent sur deux domaines de la médecine impactés par l'environnement d'une part **les pathologies neurologiques**, celles du développement de l'enfant, comme l'autisme, le trouble déficitaire de l'attention ou la déficience intellectuelle, comme celles du plus grand âge, les pathologies neurodégénératives.

Et d'autres part **les cancers** de l'enfant et l'adulte, première cause de mortalité en France, pour lesquels la mise en cause de l'environnement ne paraît pas se résumer aux rares cancers reconnus comme professionnels.

Les principales mesures de prévention exposées pour freiner la progression de l'incidence des cancers à mettre en œuvre au niveau individuel comme des collectivités sont en capacité bien entendu d'avoir un effet bénéfique également sur les pathologies neurologiques sus citées, mais aussi sur toutes les pathologies chroniques dont l'incidence augmente indiscutablement.